



## AVIS PUBLIC

### RÈGLEMENT SUR LA TAXE RELATIVE AUX SERVICES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

#### AVIS DE MOTION

**AVIS** est par les présentes donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra **le mardi 18 novembre 2025 à 19 h 30**, à la salle Madeleine-Lahaye située au 500, montée de l'Église à L'Île-Bizard, il sera donné un avis de motion en vue d'adopter le règlement sur la taxe relative aux services pour l'exercice financier 2026. Règlement numéro CA28 0087.

**FAIT à Montréal, le 10 novembre 2025.**

La secrétaire d'arrondissement  
Edwige Noza